

L'année 2011 est une année déterminante dans l'olympiade puisque c'est au cours de cette saison que se distribue la très grande majorité des quotas pour les jeux paralympiques. Après avoir fait le bilan des championnats du Monde, il convient maintenant de faire celui de l'épreuve de coupe du Monde et de sélection paralympique qui se sont déroulées du 4 au 10 septembre 2011 en Angleterre, sur le site de Stoke Mandeville.

Comme pour Turin, je vous présente un bilan en trois parties reprenant le contexte de cette compétition puis une présentation quantitative et, pour terminer une analyse plus qualitative. Le bilan de la délégation française sera présenté essentiellement dans la partie qualitative.

I – LE CONTEXTE DE LA COMPETITION

IA- LES RELATIONS ENTRE LES FEDERATIONS HANDISPORT ET DE TIR A L'ARC

Comme je l'ai écrit dans le bilan relatif aux championnats du monde de Turin, nous avons assisté, lors des championnats du Monde de Nymburk, en 2009, à la transition entre une organisation sous le contrôle de l'IPC et une organisation sous le contrôle de la fédération internationale de tir à l'arc. Ce passage a également des répercussions au niveau des organisations nationales puisque désormais les informations transitent par les fédérations membres de la WAF – donc les fédérations nationales de tir à l'arc – et non plus par celles relevant de l'IPC – les fédérations handisport.

Cette intégration à la fédération internationale se réalise sur les terrains du monde à différentes vitesses. Certains pays ont prôné l'inclusion et les archers handisport tirent pour la fédération valide uniquement. D'autres, comme la France travaillent sur des conventions de partenariat et cherchent à optimiser le fonctionnement de chacune des fédérations, l'une étant spécialiste de l'activité et l'autre maîtrisant mieux le public.

D'autres encore ne parviennent pas encore à trouver leur mode de fonctionnement et peinent à voir les fédérations de tir à l'arc et handisport collaborer. Cela semble être le cas de la Grande Bretagne, pour le tir à l'arc au moins.

Cette épreuve se déroulait sur le sol anglais, à tout juste un an des jeux paralympiques. Chacun de nous s'attendait à une compétition de qualité assurant la promotion de notre activité mais également celle des jeux. Les difficultés et les conflits entre les fédérations anglaises handisport et de tir à l'arc ne l'ont pas permis. Cette triste expérience est un réel contraste avec ce qui s'est passé à Vichy, un an plus tôt. C'est une nouvelle fois l'occasion de remercier les organisateurs des championnats d'Europe mais également les dirigeants de nos deux fédérations qui ont su travailler main dans la main pour le succès de la compétition et avec en tête uniquement l'intérêt des archers. De nombreuses délégations sont venues nous parler de Vichy durant cette épreuve avec beaucoup de nostalgie dans la voix.

IB- **COMPETITION DE SELECTION PARALYMPIQUES**

Je reprends également quelques lignes du bilan des championnats du Monde de Turin pour rappeler que ce rapprochement avec la fédération internationale de tir à l'arc a également des conséquences sur le mode de qualification pour les jeux paralympiques. Celui-ci est désormais calqué sur les principes conduisant aux sélections olympiques. Les quotas pour les jeux paralympiques de Londres 2012 se distribuent sur trois évènements uniquement : les championnats continentaux, le championnat du monde et l'épreuve de sélection paralympique de stoke mandeville.

A l'issue des championnats du Monde, la délégation française a décroché deux quotas en standing hommes. L'objectif de ce déplacement était d'augmenter ce nombre dans les catégories suivantes, celles dans lesquelles nous pouvions présenter des archers :

- Hommes et femmes standing : 7 places restent à distribuer dans ces catégories
- Hommes W2 : 11 places
- Dames W2 : 7 places
- Compounds Hommes Open : 22 places.

Le chiffre important pour les compounds s'explique par le fait que cette arme ne présente pas d'épreuve par équipes lors des jeux paralympiques et que les quotas ont été décernés uniquement sur les épreuves individuelles des championnats continentaux et du monde.

Toute la délégation avait en tête ce seul et même objectif de conquérir les sésames paralympiques. Malheureusement, une fois sur place, nous avons constaté qu'il existerait en fait deux compétitions distinctes : une épreuve de coupe du monde à laquelle tous les archers pourraient prétendre et une compétition de sélection paralympique réservée à un plus petit nombre. Toutes les informations qui avaient été adressées aux délégations, au moment de l'inscription, concernaient uniquement l'épreuve de coupe du Monde alors que nous pensions nous être inscrits à l'épreuve de sélection paralympique. Cette confusion a été grande tout au long de la compétition et nous a malheureusement pénalisé. C'est dans ces instants que la collaboration avec la fédération de tir à l'arc doit prendre encore plus de sens afin de nous aider à anticiper sur certaines subtilités du règlement.

Nous sommes en effet partis avec les règlements bien en tête stipulant que seuls les archers ayant obtenu un quota pour leur nation ne pouvaient pas participer. En arrivant sur place, nous avons découvert, lors de la réunion de capitaine d'équipe, que non seulement ces archers ne peuvent pas participer mais que la nation ne pouvait inscrire pour le tournoi de sélection que le nombre d'archers correspondant aux places restant à conquérir. Comme nous avons déjà deux places acquises en standing hommes, nous apprenions de ce fait qu'un seul archer pouvait concourir pour l'épreuve de sélection paralympique. L'énoncé de cette règle a fait l'objet de nombreuses questions et de réclamations conjointes de la Grande Bretagne et de la France. La situation n'a pas évolué et seul le meilleur archer du tir qualificatif a pu être inscrit en standing homme pour chercher à ramener le quota manquant. C'est pour cette raison que vous trouverez uniquement le résultat d'Armando CABREIRA dans l'épreuve de sélection paralympique puisqu'il a terminé devant Joël PERROT et Eric BOHN lors du tir qualificatif.

IC- LES CONDITIONS

Nous savions que cette compétition allait se tirer dans l'adversité. Cela a été un combat de tous les instants contre la logistique, contre les organisateurs, contre les interprétations des règlements, et plus habituel mais pas toujours dans de telles proportions, contre le temps et le vent et bien entendu – mais ça la délégation y était préparée – contre nos adversaires. Je reparlerai des conditions météo qui ont sévi lors de cette compétition dans l'analyse des résultats. Mais, je veux profiter de ce chapitre sur le contexte pour vous préciser que trois archers ont vécu leur première compétition internationale lors de cet évènement et vous faire partager les réflexions de l'un d'entre eux : « je m'étais préparé du mieux possible pour ne pas trop stresser face aux enjeux d'une première compétition internationale. En fait, j'ai eu peur tout le temps, mais pas comme je l'aurai cru. Je n'ai pas eu peur de la compétition mais de tomber sur le pas de tir tellement il y avait de vent !!! ». C'était réellement impressionnant de voir, durant le tir qualificatif, les archers debout réaliser de petits pas d'ajustement pour ne pas tomber ou ceux en fauteuil roulant poser une main sur la roue dès la flèche lâchée de peur de basculer en arrière. Bref, face au vent et au froid, on se protège comme on peut.

Nous avons eu la désagréable surprise d'être logés dans un hôtel qui n'était pas accessible. Ils ont simplement pris soin de placer les trois archers en fauteuil de notre délégation dans des chambres situées au rez de chaussée mais toutes équipées d'une jolie et haute baignoire.

II – LE BILAN QUANTITATIF

Cette compétition a réuni 171 archers venant de 36 nations différentes. Ces chiffres sont très importants pour une épreuve de Coupe du Monde mais ne peuvent pas être mis réellement en perspective puisque c'est la première fois, dans l'histoire du tir à l'arc handisport que se déroulait une compétition de sélection paralympique.

Les effectifs se répartissent, en fonction des catégories, de la manière suivante :

	Standing	W2	W1	Compound
Hommes	30 24	9	55	
Dames 22	13 20			

Il est tout de même possible de faire quelques commentaires relatifs à cette participation. Ces effectifs sont pratiquement identiques à ceux des championnats du Monde de 2009, à Nymburk, qui avaient vu 179 archers s'affronter. Il est également étonnant de voir que la répartition par ds archers par catégorie est presque la même entre Nymburk et Stoke Mandeville.

	Standing	W2	W1	Compound
Hommes	30/29 24/24	9/12	55/53	
Dames 22/18	13/24 20/18			

En termes d'effectifs, c'est la troisième plus grosse manifestation en tir à l'arc handisport, loin derrière les championnats du monde de Turin 2011 mais juste derrière ceux de 2009.

III – LE BILAN QUALITATIF

Ce bilan va s'orienter principalement sur les catégories pour lesquelles nous avons présenté des archers français.

Compte tenu des conditions météorologiques mêlant, tout au long de la compétition le froid et des vents souvent bien au-dessus de 80 km/h, il n'est pas pertinent d'analyser les scores réalisés pour traduire une quelconque évolution de l'activité ;

Pour information simplement, alors que le score de 700 points avait été franchi lors des derniers championnats d'Europe, et que le plateau était sensiblement identique dans cette catégorie, le meilleur archer en compound hommes open n'a pas pu faire mieux que 647 points. Avec ce score,

Bref, le seul bilan possible de ce championnat se situe dans le classement des archers les uns par rapport aux autres. Les niveaux de score atteints ne peuvent en aucun cas refléter le niveau des archers mais bien davantage les conditions météorologiques.

IV – LE BILAN DES FRANCAIS

Avant de dresser le bilan des français, il est important de revenir sur les objectifs que nous nous étions fixés avant de partir pour Stoke.

La délégation française a subi quelques modifications entre les championnats du monde de turin et ce déplacement londonien que je vous propose de détailler tout en revenant sur les objectifs que nous nous étions fixés avant de partir pour Stoke.

Nous avons choisi d'emmener deux femmes pour ce déplacement :

- Brigitte DUBOC en catégorie standing : pour Brigitte, nous étions devant un grand pari. En effet, à la suite d'un long arrêt dû à une blessure au coude, Brigitte n'avait que cinq semaines d'entraînement avant de rejoindre Stoke. Compte tenu de son niveau à 70 mètres atteint en 2010 et de sa capacité à se fixer des challenges, nous pensions tous qu'il était important et possible de donner sa chance à Brigitte de chasser un quota.
- Claudine TALCONE en catégorie ARW2 : le niveau de Claude était encore trop juste pour prétendre à un championnat du Monde. Par contre, il était important de profiter de cette compétition pour lui proposer une première expérience internationale. L'objectif était de se situer dans un environnement international et de saisir toutes les opportunités qui pourraient se présenter.
- Catégorie standing hommes : Alexandre LASVENES et Fabrice MEUNIER ayant déjà ramené un quota pour la France, ils ne pouvaient pas disputer cette épreuve de qualification paralympique. Ils ont donc été remplacé par Armando CABREIRA et par Eric BOHN qui ont accompagné Joël PERROT. L'objectif de ces archers était de rapporter un quota à la France.
- Pour les autres catégories représentées, en hommes ARW2 ou compound open, la délégation était la même qu'à Turin avec Stéphane GILBERT, Maurice CHAMPEY, Franck HAUDOIN, Patrick GUIGNET. Pour ces quatre archers, nous espérions récupérer trois quotas.

I LE TIR QUALIFICATIF

Cette compétition servait de tir qualificatif tant pour l'épreuve de qualification paralympique que pour le tournoi de Coupe du Monde.

Elle s'est tirée par grand vent et a donné les résultats suivants :

Claude TALCONE : 12 avec 254 points

Brigitte DUBOC : 17 avec 446 points et un incident matériel la privant pratiquement des trois dernières volées de la compétition.

Stéphane GILBERT : 16 avec 463 points

Armando CABREIRA : 1 avec 548 points

Joël PERROT : 6 avec 524 points

Eric BOHN : 20 avec 461 points

Maurice CHAMPEY : 5 avec 642 points

Franck HAUDOIN : 9 avec 632 points

Patrick GUIGNET : 35 avec 602 points.

II LE TOURNOI DE COUPE DU MONDE

Deux médailles d'argent pour ce tournoi individuel de coupe du Monde :

Armando CABREIRA qui marque de son empreinte la scène internationale, dès sa première sortie, avec un tournoi qui lui a permis de sortir entre autre le champion paralympique en titre.

Maurice CHAMPEY qui retourne sur les podiums internationaux et qui nous a fait croire, à tous, qu'il pouvait sortir, en finale, le numéro 1 mondial mais il s'en est aperçu un petit peu trop tôt et donc malheureusement avant la fin du match !!!

Les autres résultats de cette épreuve de classement mondial :

Franck HAUDOIN passe un tour de plus que lors des championnats du monde et stoppe sa course en quart de finale.

Patrick GUIGNET continue de prendre de l'expérience mais doit s'incliner en 1/24 de finale.

Stéphane GILBERT passe son 1/16 de finale après avoir été mené 0/4 mais paye ensuite son mauvais tableau en rencontrant le 1 dès les 1/8^e de finale.

Eric BOHN s'incline en 1/16 de finale contre le 9^e du classement mondial.

Joël PERROT passe le premier tour pour s'incliner en 1/8^e de finale dans un tournoi qui n'était pas celui qu'il espérait.

Claude TALCONE perd en 1/8^e de finale pour son premier match international.

Brigitte DUBOC termine en 1/8^e de finale, contre la numéro 1 mondiale, après avoir passé un tour dans un tournoi qui lui a surtout servi à reprendre ses marques sur les épreuves en matchs.

III LE TOURNOI DE QUALIFICATION PARALYMPIQUE

C'était le tournoi le plus attendu par toute la délégation française. L'objectif de ce tournoi étant de classer tous les archers les uns par rapport aux autres, cette compétition a fait l'objet d'un tournoi principal puis, pour les perdants du premier tour, d'un tournoi secondaire. Les difficultés d'organisation et le manque d'explication ont donné lieu à beaucoup de confusions et de retards sur le terrain puisqu'il fallait retrouver des archers qui, ayant perdus, avaient déjà rangé leur arc.

Les très bonnes nouvelles de la délégation :

Maurice CHAMPEY et Franck HAUDOIN qui ramènent chacun un quota. Pour la première fois de son histoire, la délégation française disposera de deux archers compound aux jeux paralympiques. Franck arrête sa course en 1/8^e de finale après avoir gagné le match qu'il fallait

contre un polonais tandis que Maurice franchit un tour supplémentaire pour terminer en ¼ de finale. L'essentiel était fait avec la promesse de faire fructifier, lors des prochains jeux, tout le travail entrepris depuis une saison et demi.

Brigitte DUBOC, après un tour de chauffe en 1/16^o contre une ukrainienne a sorti la numéro 1 mondiale dès les 1/8^o de finale pour terminer son parcours sur une magnifique troisième place.

Le pari osé est donc gagné. Brigitte a su se conditionner, tout au long de cette compétition pour mettre à son profit les conditions de tir. Il est important pour la suite de garder bien en tête cette détermination et cet investissement au long des matches.

La bonne nouvelle :

Claude TALCONE a perdu au premier tour des éliminatoires contre la future deuxième de la compétition. Avec le règlement particulier de cette compétition, Claude a été reversée dans le tableau secondaire qu'elle a remporté. Cela lui permet de sortir de cette première expérience internationale sur une victoire, ce qui est suffisamment rare pour qu'elle puisse capitaliser sur cette expérience et se préparer sereinement pour les prochaines échéances qui se présenteront à elle.

Les autres résultats de la délégation :

Armando CABREIRA : exempt de 1/16^o de finale par son résultat des qualifications, Armando a été cueilli à froid par Oguzhan POLAT, l'adversaire qui l'avait poussé aux barrages lors de l'épreuve de coupe du monde. Ce monsieur POLAT aura causé bien des soucis à la délégation française puisque c'est déjà lui qui avait sorti Alexandre LASVENES, dans les mêmes circonstances, lors des championnats du monde. Armando était reversé dans le tableau secondaire dans lequel il remporte la troisième place. Comme Claude, il sort de ce tournoi sur un match gagné. Cette compétition doit rester pour Armando comme un énorme condensé d'expérience qui lui sera bien profitable pour la suite de sa carrière internationale.

Patrick GUIGNET quant à lui s'incline contre un slovaque en 1/24^o de finale et ne peut donc pas accéder au tableau secondaire réservé aux archers à partir des 1/16^oèmes de finale.

IV BILAN PAR EQUIPES

Le tir par équipe était uniquement inscrit à l'épreuve de coupe du monde et ne permettait donc pas d'obtenir de quota pour les jeux. Néanmoins, cette épreuve était un enjeu important pour les collectifs classiques et poulies et François DEGRANGE pour les classiques comme Anthony RIGAULT pour les poulies avaient pour mission de mener ces équipes sur un nouveau podium..

Collectif classique :

Huit équipes étaient engagées sur cette épreuve. Après avoir passé la Grande Bretagne en marquant le plus gros score du terrain, l'équipe de France perdait un peu le fil en demi-finale pour perdre contre l'Italie.

Le match suivant était donc celui du podium ou de la douche !!! Félicitations à ce groupe qui a su rapidement se remobiliser après quelques minutes de flottement pour regarder de nouveau vers l'avant et sortir les Malaysiens de la boîte. C'est tellement agréable de terminer sur une victoire. Tous les archers français présents auront remarqué au passage que ce tournoi a été remporté par la Pologne qui nous avait sorti de la course à la qualification paralympique à Turin.

Collectif poulies :

14 équipes étaient engagées sur cette épreuve. Exempt de premier tour grâce à son classement obtenu lors du tir qualificatif, l'équipe de France remportait son ¼ de finale contre la Grande Bretagne avant de s'incliner en demi-finale contre les coréens d'un tout petit point.

Le collectif était donc engagé comme les classiques dans un match pour la troisième place avec

comme issue le podium ou la déception. Ce tout petit point perdu contre les Coréens allait devenir un grand point puisque l'équipe de France s'est imposé, après de nombreux doutes et vérifications (aux jumelles comme aux calculatricesou sur les doigts d'Anthony !!), d'un point contre la Pologne pour la troisième place.

Bilan des équipes :

Encore une fois, c'est un grand plaisir que de retrouver les podiums internationaux lors de ces épreuves collectives. Pour les six archers ayant disputés cette épreuve, 4 d'entre eux sont montés pour la première fois sur un podium international. La grande joie des collectifs a malheureusement été gâchée par la mauvaise organisation de ce tournoi qui n'a pas su les récompenser.

Ce bilan est aussi l'occasion de remercier Anthony RIGAULT et François DEGRANGE qui mettent à la disposition de ces équipes beaucoup de leur temps et toutes leurs compétences. L'analyse des résultats de cette compétition, venant terminer notre saison sportive, a aussi été l'occasion de travailler sur le rôle du staff et sur les modifications que nous pouvions apporter afin d'améliorer les services apportés aux archers tant à l'entraînement que durant le suivi de ces compétitions majeures.

